

## **CHARTRE DU CODE DE CONDUITE À LA SCS**

**La SCS est une association environnementale à but non lucratif, qui se veut engagée, créative, conviviale et intègre.**

### **1. ENVIRONNEMENTALE**

**Protéger l'environnement et sensibiliser le public à sa fragilité est la mission principale de la SCS.**

*Nous attendons de nos collaborateurs-trices :*

- ✓ D'être conscient-e-s des problèmes et enjeux environnementaux
- ✓ De s'intéresser aux objectifs et aux missions de la SCS, ainsi qu'à ses réalisations en faveur de la protection des espèces marines.

### **2. ENGAGÉE**

**La SCS est une association engagée qui défend ses causes en se basant sur des faits scientifiques.**

*Nous attendons de nos collaborateurs-trices :*

- ✓ D'être motivé-e-s pour la cause qu'ils défendent
- ✓ De ne jamais perdre confiance, car les choses avancent, parfois lentement, mais avancent quand même.
- ✓ De promouvoir les missions et les projets de la SCS

### **3. CRÉATIVE**

**La créativité au sein de notre association est un atout. Cela nécessite un engagement personnel car il s'agit avant tout d'être ouvert-e aux nouveautés et aux évolutions. Cela aide aussi à travailler de manière proactive.**

*Nous attendons de nos collaborateurs-trices :*

- ✓ D'être capables de travailler en réseau sur le mode projet
- ✓ D'être capables de se gérer de manière proactive et autonome
- ✓ D'être capables de s'auto-responsabiliser, en l'absence de hiérarchie
- ✓ De travailler en équipe pour optimiser la gestion de projet
- ✓ De travailler de manière structurée, afin d'optimiser le transfert de connaissances et la continuité du travail
- ✓ De contribuer à l'évolution positive de la SCS

#### **4. CONVIVIALE**

**Travailler dans un environnement convivial est primordial pour l'épanouissement de chacun. De plus, c'est dans la bonne humeur et la sympathie que les bénévoles améliorent leur productivité.**

*Nous attendons de nos collaborateurs-trices :*

- ✓ De respecter la contribution de chacun et de valoriser son travail
- ✓ De faire preuve d'esprit d'équipe
- ✓ De préserver la vie privée d'autrui et de sécuriser les informations personnelles qui leur sont données en confiance.

#### **5. INTÈGRE**

**Dans toutes les entreprises, l'intégrité des collaborateurs est une clé de réussite. Il s'agit d'être honnête, autant professionnellement que personnellement, pour pouvoir avancer de manière équitable et impartiale.**

*Nous attendons de nos collaborateurs-trices :*

- ✓ De faire preuve d'honnêteté intellectuelle, c'est-à-dire que les informations diffusées correspondent à la réalité.
- ✓ D'utiliser les dons versés par nos membres pour des causes environnementales
- ✓ De ne jamais propager d'informations erronées sur la SCS pendant et après la fin de la collaboration

#### **6. A TOUTES ET TOUS**

**La notion de hiérarchie au sein de la SCS est très particulière : elle est horizontale.**

*Pour préserver ce modèle, quelques règles sont impératives :*

- ✓ Exercer l'autorité de manière respectueuse et bienveillante
- ✓ Respecter chaque membre ou sympathisant de la SCS
- ✓ Avoir un comportement irréprochable
- ✓ Bannir les actes et les paroles blessantes envers autrui
- ✓ Toutes formes de discriminations sont totalement interdites : respecter le sexe, l'âge, la religion, les croyances, la nationalité, la culture, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, l'handicap ou la situation familiale de chaque collaborateur-trice est une condition sine qua non
- ✓ Rester ouvert aux nouveautés proposées par chacun-e
- ✓ Donner des avis et des conseils aux collègues, si besoin
- ✓ Privilégier la communication en cas de discord
- ✓ Faire preuve de souplesse pour s'adapter aux besoins de la SCS
- ✓ Veiller à ce que les ressources financières et matérielles soient utilisées dans l'intérêt de la SCS et des causes qu'elle défend.
- ✓ Respecter en tout point la *Charte du bénévolat à la SCS*
- ✓ Respecter en tout point la *Charte SCS du respect et de la bienveillance*



Max-Olivier Bourcoud  
Président & fondateur